

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 9 (1921)
Heft: 2-3

Artikel: Alexandre Daguet et son temps (1816-1894) [suite et fin]
Autor: Schorderet, Auguste
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817632>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ANNALES FRIBOURGEOISES

REVUE FRIBOURGEOISE D'HISTOIRE, D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

PUBLIÉES

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
DU CANTON DE FRIBOURG

ET

DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE DES AMIS DES BEAUX-ARTS

Fondées par M. l'abbé F. DUCREST.

IXme Année

Nº 2-3

Mars-Juin 1921



ALEXANDRE DAGUET ET SON TEMPS (1816 — 1894).

*Conférence en la Salle de la Grenette, à Fribourg,
le 10 décembre 1920.*

par AUGUSTE SCHORDERET.

(Suite et fin)

En 1836, ayant terminé son collège, Daguet suivait, à l'Ecole de Droit, les cours du Dr Jean-Marcelin Bussard, juriste distingué qui joua un rôle marquant dans la politique fribourgeoise, et dont le souvenir nous reste dans les couplets fameux des *Bords de la Libre Sarine* ; mais le droit n'était point le fait du jeune historien et il ne fit en cette science, réputée l'universel chemin de toutes les carrières, qu'une très brève incursion : le 12 janvier 1837, il était appelé à titre provisoire à la chaire de langue française et d'histoire nationale à l'Ecole Moyenne Centrale, et le 4 septembre suivant il recevait sa nomination définitive.

Cette Ecole Moyenne avait été instituée par la loi du 19 juin 1835, après d'assez pénibles débats, qui avaient mis aux prises, comme toujours, les partisans de l'ancien régime et ceux du nouvel état de choses. Son but étant de procurer un complément d'instruction pratique et positif aux jeunes gens qui se destinaient au commerce et à l'industrie, et le besoin s'en faisant réellement sentir, parce que l'enseignement du Collège était exclusivement classi-

que, les divergences n'avaient pas porté sur le principe même de l'école, mais sur des questions d'organisation intérieure. Les conservateurs craignaient une concurrence pour le Collège et désiraient, du moins secrètement, remettre aux jésuites la direction de l'institution nouvelle que le Gouvernement et les libéraux du Grand Conseil tenaient au contraire à conserver sous leur influence directe. La discussion roula donc sur le terrain religieux et l'opposition chercha à faire sombrer le projet, en insistant pour que l'évêque eût le droit de désigner les professeurs et les manuels, tandis que la loi proposée ne lui accordait que le choix d'un aumônier chargé de l'instruction religieuse. Et cette lutte fut si intense qu'à la votation, le Grand Conseil se trouva partagé en 42 acceptants et 42 rejettants. L'avoyer président, Joseph de Diesbach, obligé de départager les suffrages, se prononça en faveur du projet, et l'Ecole Moyenne, ainsi décrétée, apparut dès lors, aux yeux des conservateurs, comme une institution libérale et anti-religieuse.

La nomination de Daguet le rangeait donc fatallement dans le camp libéral, d'autant plus qu'il reprenait une place occupée temporairement par le Dr Berchtold, dont on savait les opinions avancées, et que la Direction de l'Etablissement avait été confiée à un voltairien avoué d'origine française, M. Prat, homme de plus d'expérience que de réelle valeur. Mais le jeune professeur de 21 ans se souciait assez peu d'afficher une tendance politique qui convenait parfaitement à ses sentiments intimes et à ses principes philosophiques ; d'ailleurs, cette situation lui permettait de venir en aide enfin à sa mère qui s'était imposée de lourds sacrifices pour ses études ; c'était surtout un premier pas vers une carrière, un échelon gravi vers les hautes destinées que rêvait son ambition ; il entra donc sans arrière-pensée, joyeusement, plein d'espérance, dans la vie active. ...

Après une année consacrée exclusivement à son enseignement et à ses travaux personnels, Daguet songe à re-

prendre une idée à laquelle, au collège déjà, il avait essayé de donner un commencement d'exécution, en groupant quelques amis sous le nom de *société guillimanienne*¹. Le travail en commun, les échanges de vues entre amis, la mutuelle et franche critique, lui apparaissent comme un stimulant indispensable de l'étude persévérente ; il éprouve pour lui-même le besoin de suppléer par un travail personnel aux cours universitaires qu'il ne peut fréquenter, et il juge que d'autres aussi doivent partager ce désir. Pour cette raison, il va chercher ses camarades de jeunesse un peu partout autour de lui, à l'Ecole de Droit, dans l'enseignement, dans de modestes fonctions publiques ; il les rassemble à plusieurs reprises, leur communique sa flamme d'enthousiasme studieux et, finalement, le 1 août 1838, en une réunion tenue dans une salle du Lycée, il a la joie de constituer définitivement une petite association qui se donne le nom pompeux de *Société d'études des bords de la Sanne* et qui l'appelle d'emblée aux fonctions présidentielles.

[Admirateur de Monnard, Daguet aurait pu prendre pour modèle la société de Belles-Lettres, fondée à Lausanne par l'historien vaudois, mais il lui faut davantage encore que le caractère essentiellement romand et littéraire de Belles-Lettres : il pense que l'esprit national suisse manque d'élan et de stabilité, que la Patrie demeure trop incomprise, qu'il faut faire vibrer les cœurs par les souvenirs du passé, par la discussion des problèmes du présent, par un effort de compréhension entre Suisses ; aussi il tourne ses yeux vers la société de Zofingue, à laquelle dès ses origines en 1819, Louis Vulliemin avait assigné le but patriotique de resserrer les liens d'esprit confédéral entre la Suisse alémanique et la Suisse française, et c'est pourquoi il donne immédiatement au petit groupement fribourgeois une

¹ Sur l'existence de cette Société guillimanienne, nous n'avons guère d'autre renseignement que le nom mentionné par Esseiva (voir plus haut). Il s'agit probablement d'une petite association de collégiens, sans autre but que des réunions amicales et des travaux en commun.

organisation semblable à celle d'une section zofingienne, un caractère patriotique et littéraire à la fois.

D'ailleurs, la Société d'Etudes s'interdit toutes tendances politiques ; elle veut réunir des intelligences, concentrer des travaux, honorer la Patrie, sans distinction d'opinions ; et si elle repousse les avances que lui fait la société radicale l'Helvétia de Berne, si elle accepte au contraire une aimable rencontre à Avenches avec les zofingiens romands, elle reste fidèle à son programme, chemine bravement dans la voie qu'elle s'est tracée et, bien vite, elle se distingue nettement des associations d'étudiants en ce que, dans le milieu fribourgeois, elle marque un mouvement intellectuel intense et constitue un foyer littéraire unique en son genre ^{1.}]

C'est là qu'un élève des cours de droit, qui avait suivi Daguet d'une année dans toutes les classes du collège, Nicolas Glasson, révèle sa muse délicate ; là que Daguet donne à ses amis la primeur de charmantes légendes fribourgeoises — celle du duc de Zähringen, celle de Waldvogel, entre autres — qu'il fait connaître les idées de Troxler sur la constitution de la Suisse et qu'il fournit une première étude sur les grands hommes du pays. Là encore, tour à tour, c'est le professeur Dietrich qui apporte une notice sur Estavayer, puis une autre sur le combat de la Singine, c'est Th. Folly, plus tard commandant de gendarmerie, qui donne une traduction de Tromlitz : la journée de Grandson, c'est le professeur Mauron, qui étudie, d'après Commines, les causes des guerres de Bourgogne, c'est l'inspecteur scolaire Suchet qui traite de l'Education populaire, et l'instituteur Passaplan qui réfute la théorie de l'Esclavage ² ; ce sont, enfin, en gerbes, des

¹ Les passages entre [] ont été omis à la conférence.

² Toutes ces citations ont été abrégées à la conférence. On trouvera maint détail sur la Société d'études et ses travaux dans la brochure de Daguet : « Notice sur la vie et les travaux de la Société d'Etude de Fribourg, depuis sa fondation jusqu'en 1854. » Fribourg, chez J.-L. Schmid, imprimeur 1854.

travaux tantôt graves, tantôt plaisants, dont Daguet dirige la critique, qu'il fait éclore comme un magicien, qu'il inspire, encourage, multiplie, avec une ardeur communicative ! Ainsi, un an, puis deux, la Société d'Etudes, agitée parfois de quelques troubles, mais toujours vivante et pleine d'entrain, s'achemine vers son couronnement définitif, la création, en automne 1841 de la première revue fribourgeoise : *L'Emulation* !

On sait ce que représente l'Emulation. Dès son origine elle sut mettre en lumière et en valeur les plus clairs talents de la patrie fribourgeoise. A côté des jeunes, de Daguet qui en était l'âme et la cheville ouvrière, de Glasson, qui en était le poète, l'avoyer Schaller et le conseiller d'Etat Hubert Charles, le Dr Berchtold, les colonels Albiez et Perrier, ne dédaignaient pas de signer de nombreux et captivants articles. Un jeune Franc-Comtois, qui avait été condisciple de Daguet au collège, Max Buchon, envoyait ses premières poésies au réalisme pittoresque ; et un tout jeune élève des jésuites, avec une idylle patoise du plus pur lyrisme, Louis Bornet, avec ses « Tsevreis », soulevait dans les colonnes mêmes du journal une courtoise polémique littéraire entre Hubert Charles, fervent adepte des lettres classiques, et Daguet, qui, en véritable champion de l'esprit local, prit vaillamment la défense des essais poétiques dans la langue des armaillis ! L'Emulation, si modeste en sa forme, n'en est pas moins comme un monument d'une des plus belles périodes de la vie intellectuelle de notre pays et constitue un juste titre de gloire pour Daguet, ce promoteur infatigable des travaux de l'esprit, que Bornet appelait spirituellement, mais fort exactement, en une lettre intime : *le Dictateur perpétuel des lettres* !

Il semble qu'en outre de ses leçons, l'Emulation et les séances de la Société d'études, qui avait entrepris d'établir un recueil des locutions vicieuses en usage dans le canton, eussent dû suffire à l'activité du jeune professeur. Mais il voulait davantage encore ; profitant de l'amitié et des conseils du P. Girard, il s'adonnait sérieusement à

l'étude de la pédagogie et, de plus, il cherchait à se créer des relations nombreuses, utiles à ses rêves ambitieux et à son désir de gloire. Il prit part, en 1837, à la fondation de la Société d'Histoire de la Suisse romande et, en 1840, en compagnie du Dr Berchtold et du curé Meinrad Meyer, il jetait les bases de la Société d'Histoire du canton de Fribourg dont il fut le premier secrétaire et où sa première communication, dès la seconde séance, fut la lecture d'attachantes esquisses biographiques : les *Illustrations fribourgeoises*. La même année, au Congrès historique de Besançon, il remportait un éclatant succès avec son *Essai sur les Troubadours ou Minnesänger suisses*¹, auquel

¹ A propos des « *Troubadours ou Minnesänger Suisses* », voici quelques lignes assez intéressantes, extraites du feuilleton du journal *L'Helvétie* du 5 mars 1841 :

« ...Les savants ont lu son livre ; un de nos hommes les plus distingués lui a écrit : Perge modo, sancte puer ! Joignons tous nos encouragements aux siens. Il ne faut pas que le jeune arbre ne puisse se développer, parce qu'il n'aura trouvé autour de lui que sécheresse et aridité. Que l'encouragement surtout vienne des Fribourgeois ! Les Fribourgeois ont eu un M. d'Epinay, qui a fait des recherches sur les antiquités de leur pays et qui s'est arrêté faute de concours de leur part. Ils ont eu un M. Kuenlin qui était un chroniqueur distingué, dont on parlait dans les autres cantons et qu'on connaissait à peine dans le sien. Ils ont eu dans un temps plus reculé, un M. Tercier qui fut secrétaire du roi de Pologne Stanislas et qui mourut à Paris, membre de l'Académie des Inscriptions, et celui-là, bien moins de Fribourgeois encore le connaissent. Est-il donc décidé que toujours la patrie sera oublieuse et ingrate ? Je dirai que mon admiration pour M. Daguet est d'autant plus grande qu'il s'est fait lui-même ce qu'il est. Il a fondé une société d'études à Fribourg ; il a répandu parmi un grand nombre de jeunes gens des goûts de science et de littérature qui battent en brèche les vieux goûts de taverne et d'oisiveté ; il a tendu la main à tous ceux dont les sympathies se sont trouvées d'accord avec les siennes. Encore une fois, encourageons-le. En entrant dans sa modeste chambre, en me faisant jour à travers les poudreuses chroniques, es vieux livres et les liasses de papier de toute sorte qui encombraient mes pas, en le trouvant, lui, assis au milieu de tout cela, fesant courir sur le papier sa plume infatigable, que de fois je me

une revue parisienne, *Le Musée des familles*, ouvrit ses colonnes (1843). Et deux ans après, au Congrès scientifique de Strassbourg, où il se trouvait être le plus jeune des délégués suisses, il prenait la défense de l'honneur de notre pays avec un courage et une noble fierté qui lui valurent une réplique enthousiaste du professeur de droit Schützenberger, président du Congrès.

Entre temps ce jeune homme de 25 ans, qui supporte à lui seul le poids de la rédaction d'une revue, qui partage ses journées entre ses cours et ses études, qui s'occupe activement de ses chères sociétés, et qui arrive, au moyen des connaissances acquises au collège et développées dans le silence de ses lectures, à se créer, tout seul, une formation universitaire, ce jeune homme courageux, actif, entreprenant, collabore au *Nouvelliste Vudois*, où, dès 1837, il donne une série d'articles sur les artistes suisses, puis se fait correspondant régulier du journal radical *l'Helvétie*, de Porrentruy, auquel il envoie de fréquentes chroniques et de nombreuses informations, critiquant violemment les jésuites et leurs partisans, mêlant souvent aux polémiques, et aux faits divers des anecdotes intéressantes et de piquants détails de la vie fribourgeoise.

Ces correspondances, sans doute, lui procuraient, dans une certaine mesure, un peu de la notoriété qu'il recherchait, puisqu'elles lui valurent, en 1841, l'offre flatteuse de la direction de *l'Helvétie*, offre que, d'ailleurs, il déclina parce qu'il tenait à rester dans la carrière enseignante. Mais aussi, dans les milieux fribourgeois, par la franchise un peu brutale, par la vivacité parfois blessante de sa plume, par l'intransigeance de ses points de vue, Daguet s'aliéna bientôt d'assez nombreuses sympathies. Le Gouvernement, qui se renouvelait par tiers tous les

suis dit : Il ne manque peut-être à ce jeune homme qu'un seul mot d'encouragement pour devenir un Müller... »

Cet article est signé : X. L. (peut-être : Xavier Landerset ?)

trois ans, prenait de plus en plus un caractère conservateur, et le Conseil d'Etat, aux environs de l'année 1840, ne comptait plus guère que quatre membres libéraux sur treize ; les opinions souvent exaltées et presque radicales que le jeune écrivain soutenait dans ses articles étaient donc fort contraires aux tendances dominantes et ne pouvaient que compromettre sa situation. Au surplus, à l'*Ecole Moyenne*, en dépit de son zèle pour l'enseignement, il ne trouvait pas que des satisfactions. D'assez graves mésintelligences éclatèrent, en 1842, entre lui et le Directeur Prat, dont le caractère autoritaire et entier et la médiocrité d'esprit heurtaient maladroitement l'extrême sensibilité d'amour-propre du professeur d'histoire. Aussi, lorsqu'au mois d'août 1843, le gouvernement bernois proposa à Daguet de prendre la succession du savant géologue Thurmann à la direction de l'*Ecole Normale du Jura*, à Porrentruy, il accepta presque sans hésitations...

« La nouvelle que tu m'annonces, lui écrivait Glasson (12 juin 1843), me rend tout joyeux et tout triste. Elle me fait plaisir et me cause du regret. Tu entres dans une position plus appropriée à ton talent et à ton mérite, tu prends le chemin de la fortune, c'est bien. Tu quittes Fribourg, tu dis adieu à ta ville, à ton foyer, à tes amis, c'est mal, c'est douloureux ! Le mal est inséparable du bien. L'un ne va pas sans l'autre. Tu préfères partir et tu pars. Hélas, tout en regrettant ta détermination, j'aurais fait comme toi. C'est bien à regret que je te le dis, mais enfin, c'est tel ! Je ne puis que t'approuver... »

Ces quelques lignes extraites d'une lettre d'ami semblent bien exprimer les impressions de Daguet lui-même. Patriote ardent, très épris de son vieux Fribourg, goûtant infiniment les douceurs de cette vie de petite ville toute baignée de traditions, de menus potins et de vieux souvenirs, il sacrifiait néanmoins — comme on le fait volontiers à cet âge — tout ce qu'il aimait à son ambition et à ses rêves de succès. Il jugeait sa position modeste à l'*Ecole Moyenne*, un peu instable et surtout inférieure à sa valeur ; elle lui avait servi, somme toute, à compléter ses études et il pensait le moment venu de s'élever, de donner essor

à ses facultés, à sa science, de devenir enfin quelqu'un ! Et il partait ainsi, plein de courage et d'espoirs, faisant taire les regrets qui grondaient en son cœur, emmenant sa tendre mère, qui, elle aussi, sacrifiait ses habitudes et ses amitiés locales à l'amour et à l'avenir de son fils !...

* * *

Le départ de Daguet portait un coup fatal à la Société d'Etudes et menaçait fortement l'existence de l'*Emulation*, d'autant plus que les meilleurs éléments du groupe studieux s'en étaient allés, les uns après les autres, chercher au dehors des moyens d'existence qu'ils ne trouvaient point sur le sol natal. Néanmoins, chez le professeur Dietrich d'abord, puis chez le successeur de Daguet à l'Ecole Moyenne, Adrien Grivet, les réunions se tinrent encore, de loin en loin, animées par le souvenir des absents plutôt que par la belle flamme des débuts. Quant à l'*Emulation*, Grivet en assuma la rédaction. C'était un homme de talent qui possérait des connaissances littéraires très étendues, mais il n'avait pas la persévérande ténacité, ni surtout la foi et la capacité de travail de son prédécesseur ; au bout d'un an, il renonça à s'occuper de la revue fribourgeoise, qui n'en continua pas moins à vivre encore pendant deux années vaille que vaille, servant, en quelque sorte, de lien intellectuel entre ses fondateurs disséminés un peu partout.

Plus que tout autre, Daguet devait s'intéresser au sort de la revue qu'il avait fondée ; aussi, malgré les charges de sa nouvelle position, chercha-t-il à la soutenir par une sérieuse et fidèle contribution littéraire. Il envoya de Porrentruy des fragments d'un cours de pédagogie d'après Mgr Demeter, puis une fort belle notice sur « *Moûliers-Granval, centre intellectuel au Moyen-Age* », puis encore la traduction d'une étude de Cicconi sur les phases de la poésie italienne, puis enfin, avec beaucoup d'autres petits articles moins considérables, la continuation de ses « *Illustrations fribourgeoises* » dont les premiers cha-

pitres, objet de communications fort goûtées à la Société d'Histoire, avaient déjà paru dans la première année de l'*Emulation*. Cette longue et savante étude, cherchant à mettre en lumière toutes les gloires de notre petit pays avec un sentiment patriotique aussi impartial que désintéressé, valut à son auteur d'assez étranges remarques de la part de son vieil ami le Dr Berchtold. Le jugement de ce dernier contient, en quelque sorte, un aveu et, comme il semble donner la mesure de la confiance qu'on peut accorder à l'*Histoire du canton de Fribourg* de ce médecin à la fois historien et homme politique, je ne puis résister au désir de le rapporter ici :

« ...Les verres de nos lunettes sont de couleur bien différente, écrivait Berchtold à Daguet en date du 11 février 1845, non que je prétende être privilégié dans le vrai ; mais enfin, nous sommes à mille lieues, comme je vous l'ai dit. Vous estimatez les guerriers, moi je les méprise ; vous connaissez un Louis-le-Grand, moi je ne connais qu'un Louis-le-Despote ; nos Patriciens ne sont pas assez arrogants, vous les haussez encore, vous tenez à la particule *de* et je ne désespére pas la voir figurer un jour devant votre nom. Moi, je compare la Suisse au corps humain qui est aussi un système de membres confédérés. Quand l'un est gangrené, je veux y porter le fer et le feu pour sauver le reste. Quand une maison brûle, on abat celles qui sont contiguës sans respect pour la propriété. *Salus populi suprema lex esto !* »

Quant à la forme, votre article des *Illustrations* est digne des précédens par son allure dégagée, son style correct et élégant, des détails curieux, des recherches laborieuses. Vous ne m'en voudrez pas que j'aie bien dessiné nos positions respectives. Même dans deux camps opposés nous nous estimerons. Je suis peut-être dans l'erreur, mais cette erreur m'est chère, je veux l'emporter dans la tombe, car j'y suis attaché depuis le berceau... »

Daguet, quelles que fussent ses idées politiques, n'écrivait pas l'histoire à la manière du Dr Berchtold. A mesure qu'il avançait en âge, d'ailleurs, ses opinions perdaient de leurs tendances extrêmes : il sentait que l'agitation, la violence et le parti-pris sont d'influence mauvaise pour le développement intellectuel et, en véritable ami de la science, il s'efforçait à conserver cette

sérénité et cette impartialité qui font la valeur d'un historien. C'est, en outre de leur portée patriotique, l'un des plus grands mérites de ses *Illustrations fribourgeoises* ; les mêmes qualités se retrouvent également dans deux œuvres de la même époque : la pittoresque histoire de *Goltrau-Trefayes et des francs-maçons fribourgeois*, qu'il publia, avant de partir pour Porrentruy, dans l'Album Suisse, et l'excellente *Biographie de Guillimann*, parue à Fribourg en 1843, où il rend hommage à l'historien des Suisses que ses jeunes années avaient tant apprécié.

Dès le début de son séjour dans le Jura, Daguet, pour son agrément personnel autant que par inclination naturelle vers toute célébrité, s'appliqua à entretenir des relations amicales avec les hommes les plus éminents de la contrée. Son prédécesseur, Jules Thurmann, Xavier Kohler de Porrentruy, Napoléon Vernier de Béfort, X. Péquignot, entre autres, le comptèrent bientôt au nombre de leurs amis, et dans la famille de l'archéologue Quiquerez, de Soyhières, qui lui voua une large et solide affection, il trouva celle qui devait devenir sa compagne, son soutien et son conseil, Mlle Marie-Marguerite-Léonore Favrot, de Porrentruy, laquelle, le 16 juillet 1844, devint Mme Alexandre Daguet.

Mais grâce à la distinction de son enseignement, à l'affection qu'il savait inspirer à ses élèves et, par dessus tout, à la valeur de ses publications et de ses communications aux sociétés d'histoire, sa réputation grandissait rapidement et s'étendait bien au-delà du cercle d'amis qui l'entourait. C'est ainsi qu'en 1846, par l'organe de Druey, le Conseil d'Etat du Canton de Vaud l'appela à la chaire d'histoire de l'Académie de Lausanne.

L'enseignement universitaire était bien l'un de ses rêves les plus chers ; pourtant, après avoir de prime abord accepté avec joie, il revint sur sa décision, retira la démission qu'il avait remise au Gouvernement bernois et déclina cet honneur. L'artisan de ce revirement était un Jurassien ardent, le conseiller d'Etat Xavier Stockmar, qui, tenant

à conserver à son pays cet homme de valeur, fit pression sur Daguet et obtint en sa faveur une réélection unanime avec une notable augmentation de traitement.

Je vous félicite de ce résultat qui m'est extrêmement agréable, écrivait Stockmar lorsqu'il eut mené à bien ses négociations, et j'en félicite le pays, auquel vous allez maintenant, je l'espère, consacrer indéfiniment vos talents et votre patriotisme... (27 février 1847).

Cet espoir, Daguet devait le justifier, et s'il ne demeura pas indéfiniment dans le Jura, il y donna néanmoins cours à une activité appréciable, même en dehors de son école normale. Tandis qu'il publiait dans la *Revue Suisse*, de remarquables études sur l'histoire littéraire de notre pays et qu'il préparait son *Histoire suisse*, il fonda, en 1847, avec Stockmar, Xavier Kohler et le directeur du collège de Porrentruy, Louis Dupasquier, la *Société Jurassienne d'Emulation*, dont il fut le premier vice-président et qui est restée jusqu'à nos jours un utile foyer de culture scientifique et littéraire. La même année, sur les instances de Stockmar encore, il faisait sacrifice de ses loisirs pour se charger de la rédaction de ce journal *l'Hélvétie* où naguère avaient paru ses correspondances fribourgeoises. Il fallait à ce moment un véritable dévouement pour assumer pareille tâche, car les nuages amoncelés depuis longtemps à l'horizon politique faisaient sentir la menace d'un orage terrible, dont je ne puis, malgré mes répugnances, me dispenser de rappeler le triste souvenir.

L'origine du libéralisme suisse était un mot d'ordre d'affranchissement et surtout d'affranchissement de cette tutelle étrangère dont l'Acte de Médiation avait fait sentir le poids et dont le régime de 1815 n'avait hélas point su débarrasser complètement le pays. Ces sentiments louables, traduits d'abord par un effort de régénération de l'esprit national et du patriotisme, s'étaient concrétisés assez rapidement en un dogme politique considérant l'extension du pouvoir central comme un moyen essentiel d'assurer la force de résistance indispensable. De là, les éléments

les plus avancés en étaient arrivés sans peine à conclure à la nécessité d'une Suisse unitaire et à vouloir appliquer leur erreur centralisatrice même au domaine religieux, en cherchant à constituer une sorte d'église nationale ; et le libéralisme exalté, — devenu Radicalisme sous l'inspiration des sociétés secrètes, des agitateurs et des réfugiés étrangers, de libres penseurs de tout ordre et de toute condition, — proclama bientôt, outre l'unitarisme, sa volonté de considérer le pape non comme le dépositaire universel du pouvoir spirituel, mais comme un souverain étranger dont il fallait répudier la tutelle, et ouvrit les hostilités contre la religion en général, le catholicisme en particulier, ses ministres et ses adeptes !... Par le fait même, le parti opposé, qui représentait primitivement l'ancien régime, le régime aristocratique, s'accrut non seulement des partisans de l'autonomie, de la souveraineté cantonales, mais encore des hommes soucieux de leur foi et de la libre pratique de leur culte. Les catholiques surtout, menacés de façon plus directe, se groupèrent ainsi en un parti que leurs adversaires appelaient dédaigneusement le parti ultramontain, en raison de leur fidélité et de leur soumission au Souverain Pontife. Seulement le parti conservateur aussi poussa ses théories à l'extrême et, confondant avec la stabilité des dogmes religieux les tendances réactionnaires de ses éléments aristocratiques, devint l'ennemi acharné et irréductible de toute innovation quelconque, même étrangère aux questions religieuses ou politiques. De part et d'autre, c'était donc l'intransigeance absolue, visant à imposer les idées par la contrainte plutôt qu'à convaincre par de sages concessions ou des compromis opportuns, et la lutte ne pouvait être que violente, tumultueuse, injuste et sans merci, comme les tendances ! Dans cette tourmente, tout élément modéré était submergé ; le libéralisme primitif, parfaitement conciliable avec les idées religieuses et les dogmes, ne comptait plus que d'exceptionnels partisans ; il fallait choisir entre les progrès dans l'irréligion ou la Foi dans l'immobilisme : d'un coté, au nom de la Patrie et de

la Liberté, la persécution, la contrainte, l'illégalité ; de l'autre, sous le couvert de la Religion et de la Vérité, la haine aveugle, des intrigues louches, presque la trahison ! Collision navrante, qui fait de cette époque la plus sombre et la moins glorieuse de toute l'Histoire suisse !...

Révolutions et contre-révolutions dans les cantons, concordats particuliers, déchirements intérieurs à Bâle et à Schwytz, excitations de Mazzini et de révolutionnaires étrangers, provocations successives des deux partis, violations flagrantes et réitérées du Pacte fédéral, notamment dans l'affaire des couvents d'Argovie, agressions des corps francs... je n'ai point à rappeler ici les misérables épisodes de cette longue querelle qui déchaîna finalement la guerre civile en faisant naître le Sonderbund !

Cette coalition des sept cantons catholiques avait été rendue inévitable par l'attitude et les menaces des radicaux et elle n'était pas illégitime ! Pourtant elle comptait, pour vaincre, sur l'appui financier et même militaire des puissances, sur des promesses de Metternich, de Guizot, de Frédéric-Guillaume de Prusse, de telle sorte qu'elle eût livré notre antique Confédération à un tourbillon d'armées étrangères et de voracités européennes, si l'habileté du ministre anglais Palmerston n'eût réussi à rendre l'intervention projetée inefficace en la retardant par des pourparlers diplomatiques jusqu'à ce que la brève et victorieuse campagne du général Dufour eût consacré la défaite et la dissolution du Sonderbund...

Fribourg, investi par les troupes fédérales, capitula le 14 novembre et ouvrit ses portes aux assiégeants. Enivrés par leur facile victoire, excités surtout par les déclamations politiques qui avaient précédé la campagne, ces soldats, avec l'aide d'une populace ameutée par les radicaux fribourgeois, se livrèrent à des actes de sauvagerie et de grossièreté indignes de Confédérés, traquant les prêtres et les religieux, pillant le Collège et le Pensionnat, et arrachant au général Dufour cet aveu profondément désabusé : « Je ne crois pas qu'une bataille perdue nous eût fait plus de tort !...

Au milieu de ce vacarme, le matin du 14 novembre, le Gouvernement prit le parti d'abdiquer entre les mains d'une commission provisoire¹; mais celle-ci refusant de fonctionner, le Conseil d'Etat se réunit de nouveau dans l'après-midi et décida de reprendre en mains l'administration du pays. Il en fut bien empêché! Le lendemain, 15 novembre, des émeutiers envahissaient la chancellerie, détruisaient la minute de la dernière séance, traquaient l'avoyer de Forell, prenaient d'assaut la maison de l'ancien avoyer Fournier, et le soir, une assemblée populaire, réunie au théâtre, nommait « en l'absence de tout Gouvernement » un gouvernement provisoire de sept membres muni des pouvoirs législatifs, exécutifs et administratifs!

L'histoire n'a jamais pu évaluer exactement le nombre des participants à cette assemblée soi-disant populaire; mais si des quelque 450 à 500 personnes que peut contenir notre théâtre on déduit les soldats de l'armée fédérale et les éléments divers qui bien certainement y étaient accourus, les assistants indigènes, d'ailleurs sans mandat, n'étaient guère plus de deux cents. Ainsi constitué fort arbitrairement, présidé par Julien Schaller — homme de talent et d'énergie mais sectaire implacable et froidement irréligieux, qui avait poussé la passion jusqu'à transmettre à l'assiégeant pendant l'investissement les plans de défense de sa ville natale — ce gouvernement provisoire avait tous les caractères d'une dictature révolutionnaire et ne répondait en rien, il faut le reconnaître, aux aspirations et aux sentiments de l'immense majorité du peuple fribourgeois. Les commissaires fédéraux — Stockmar de Berne, Rainert de Soleure et Grivaz de Vaud — s'empressèrent néanmoins de le reconnaître et de lui prêter leur appui, et le Grand

¹ La commission était ainsi composée: Hubert-Charles de Riaz, ancien conseiller d'Etat, Laurent Frossard, juge d'appel, Folly, juge d'appel, Bondallaz, conseiller d'Etat, Jean Landerset, conseiller d'Etat et Noyer, préfet de Morat.

Conseil élu et composé par ses soins, réuni le 23 décembre, l'ayant confirmé en qualité de Conseil d'Etat, il entreprit aussitôt une refonte complète de l'organisation et des institutions du pays, diminuant malheureusement souvent, par une détestable tyrannie et des excès de tous genres, la réelle valeur de son œuvre et des progrès accomplis !

La tâche du directeur de l'Instruction publique, dont s'était chargé Julien Schaller, semblait particulièrement ardue : il fallait réorganiser le Collège devenu inexistant par suite de l'expulsion des Jésuites, coordonner les études des divers degrés et même relever les écoles passablement tombées sous le régime précédent. En habile politicien, Schaller constitua une commission spéciale pour étudier cette réorganisation ; il fit appel au P. Girard, qui joignait à sa notoriété et à son expérience le caractère d'une victime des conservateurs et des jésuites, au curé de St. Jean, Meinrad Meyer, savant chercheur aux idées plutôt libérales, qui devint bibliothécaire cantonal, à Louis Prat, directeur de l'Ecole Moyenne, et au Dr Berchtold, le bras droit du chef radical. A ces hommes, Schaller voulut adjoindre Daguet, dont il connaissait la valeur et appréciait le talent, et après une certaine résistance, il parvint à le décider à faire partie de la commission où notre historien prit rapidement une place prépondérante.

Ce fut pour lui l'occasion d'un dissensitement avec le P. Girard ; celui-ci voulait conserver au Collège, son caractère strictement classique, avec les professeurs de classes et un enseignement littéraire séparé des écoles normale et technique ; Daguet, au contraire, préconisait un établissement amalgamant le tout sous une direction unique, avec des professeurs de branches et des sections parallèles littéraire, normale et réale. Il ne s'inclina pas devant l'autorité du maître qu'il vénérait et il fit valoir son point de vue dans une brochure publiée à ses frais sous le titre : *Quelques idées pour la réorganisation de l'instruction publique dans le canton de Fribourg*, et dont le Gouvernement adopta les conclusions, en raison surtout de l'économie

qu'elles permettaient de réaliser. Ainsi fut créée l'*Ecole Cantonale* !

Malgré toutes les attirances de la patrie fribourgeoise et de sa ville natale, malgré son ambition de mener à bien une œuvre dont il avait conçu le plan, Daguet fut agité d'une cruelle indécision lorsqu'on lui offrit de prendre la direction de cette école. Il sentait que le régime nouveau, imposé par la force, aurait peine à se maintenir ; et cette instabilité mettant en péril la situation matérielle de sa jeune famille autant que ses rêves d'ascension vers la célébrité, il ne pouvait la négliger, d'autant moins que des renseignements de première main, spontanément donnés par son ami et protecteur Stockmar, confirmaient ses impressions personnelles. Voici, en effet, ce qu'en date du 12 janvier 1848, lui écrivait Stockmar, lequel, en sa qualité de commissaire fédéral, était certes bien placé pour apprécier exactement les choses :

« Je n'ai pas foi dans la durée du nouveau régime, et j'ai la conviction que si ses adversaires ne font pas eux-mêmes d'énormes sottises, il succombera. Il ne sait ni créer des dévouements, ni s'appuyer sur des intérêts nouveaux. Je plains quelques hommes de cœur qui se sacrifient, MM. Schaller et Berchtold surtout. Si, comme le j'espère, notre lycée s'organise en automne à Porrentruy, vous y verrez le bon docteur professer l'histoire ; si je le lui disais maintenant, il ne le croirait pas... »

Cette opinion catégorique d'un révolutionnaire ardent, qui trouvait d'ailleurs trop douces les mesures prises contre la « théocratie » par les radicaux fribourgeois, ne suffit pourtant point à Daguet. Il interrogea encore un autre personnage appartenant au parti radical de Fribourg et dont il avait l'amitié : le juge cantonal Laurent Frossard, qui lui répondit par une longue lettre assez embarrassée mais pourtant fort significative :

Fribourg, le 1^{er} avril 1848.

Mon cher ami,

Je désirerais beaucoup être dispensé de vous répondre, parce que je sens d'un côté que sans mentir à mes convictions je

ne puis vous tenir le langage qui serait selon mon cœur, et que de l'autre il y a toujours quelque inconvénient à se prononcer dans des questions aussi graves et aussi délicates, mais enfin puisque vous m'y sollicitez, je vais le faire avec toute la franchise dont je suis capable. Je suis donc porté à craindre et à craindre beaucoup que dans ce moment vous auriez d'immenses difficultés à surmonter dans la direction des études du Collège d'après les vues et les idées que l'on entend et que vous seriez exposé à des désagréments et à des luttes interminables. La majorité, la grande majorité du peuple fribourgeois est encore opposée aujourd'hui au mouvement qui se fait et aux hommes qui le dirigent. On veut vaincre cette résistance par la force et en poussant tout à peu près à l'extrême sans tenir aucun compte de l'opinion publique, et l'opinion publique se révolte de plus en plus.

Voilà qui est clair, certain et fondé sur les faits les plus constants. Quant au Collège, tout ce qu'on lui prépare inspire pareillement une grande méfiance, et si la nouvelle organisation qu'on lui destine n'est pas dirigée de manière à ce que l'élément religieux y obtienne une certaine prépondérance ; si on n'y place pas, je ne veux pas dire en majorité mais au moins en bon nombre des ecclésiastiques entourés de la confiance générale et des hommes à principes sages et modérés, le Collège sera désert et malgré les efforts que l'on fera, il y aura scission complète. Quoique l'on fasse on organisera des études à part pour cette partie de la jeunesse au moins qui aspire au Sacerdoce, et de cette manière la division et le mal se perpétueront. Les hommes qui dirigent nos affaires croient qu'après avoir fait table rase partout, qu'après avoir détruit les couvens, muselé le clergé et chassé peut-être l'évêque, l'opinion publique reviendra bientôt à eux. Je crains moi que l'on ne se trompe, et que pour se maintenir l'on ne soit obligé de faire constamment de la terreur. Quant à mon opinion individuelle, je crois après cela qu'il est presque inutile de vous la dire. Je suis homme de progrès, et attaché à nos institutions, mais je suis dans la conviction profonde qu'il aurait fallu garder plus de ménagemens et qu'avec de la modération et de la prudence on aurait facilement et très facilement ramené toute l'opinion publique du pays. Maintenant, mon cher, vous pouvez venir à Fribourg ; pour mon compte je serais heureux de vous y posséder ; on vous fera Recteur du Collège, vous y serez le représentant de toutes les idées modernes ; vous serez l'organe du gouvernement dans la direction des études scientifiques, vous ferez de nobles et de généreux efforts, je n'en doute pas, peut-être à la fin réussirez-vous, et je m'en applaudirai beaucoup encore ; mais je vous déclare, et je suis très bien renseigné sous ce rapport, que de beau-

coup de côtés la pensée seule de la possibilité de votre arrivée ici dans ce but a déjà jeté une certaine alarme, et que vous ne serez accueilli qu'avec beaucoup de méfiance. J'ai eu occasion de m'en expliquer avec des personnages haut placés, où j'ai été appelé à prendre énergiquement votre défense. Maintenant après ces longues réflexions, voulez-vous que je me résume, que je vous dise mon avis particulier, que je vous donne quelques conseils, je vous dirai ce qui suit : Si vous vous sentez assez de prudence et de sagesse pour faire des concessions nécessaires à l'opinion publique, pour garder avec elle des ménagemens, pour suivre une ligne politique modérée, pour ne vous jeter dans les bras d'aucun parti, si vous vous sentez le courage d'abandonner une bonne position pour essayer à travers bien des hasards et des chances de vous en former une nouvelle — Venez, mettez la main à l'œuvre, Dieu bénira vos efforts, je l'espère, et vous triompherez. Si non il faut rester à Porrentruy.

Mes vœux sont pour le premier parti. Si nous sommes assez heureux de vous posséder ici ; si les conseils d'un ancien ami, dont l'affection pour vous ne se démentira jamais, et qui aime bien son pays aussi peuvent vous être de quelque utilité, ils ne vous feront pas défaut. Mais je vous le répète, si vous voulez vous jeter sans réflexion entre les bras de certains hommes que l'opinion publique n'adopte pas et qu'elle n'adoptera jamais peut-être, restez à Porrentruy. Vous m'avez écrit confidentiellement ; il m'a fallu un grand courage pour vous répondre sur le même pied ; j'espère n'avoir jamais à m'en repentir. Adieu.

Votre affectionné ami.

L. Frossard ¹.

Daguet était sûr de lui-même et décidé à la modération ; du reste Glasson, devenu député, le pressait instamment ; une adresse lui parvint signée de 130 anciens élèves et compatriotes sollicitant une réponse affirmative... Il accepta, et le 2 décembre 1848, le Grand Conseil le nomma Recteur de l'Ecole Cantonale en même temps que professeur d'histoire, de philosophie et de pédagogie en cet établissement.

* * *

¹ Quelques extraits de cette lettre seulement ont été lus à la conférence.

A peine de retour à Fribourg, Daguet songea à reprendre le mouvement intellectuel qu'il avait fait éclore quelque dix ans auparavant et abandonné en pleine floraison. Cette action lui paraissait à ce moment plus pressante que jamais, parce que les véritables sentiments patriotiques menaçaient de s'égarer dans les déclamations démagogiques et que le goût de l'étude, de la discussion calme et loyale, [semblait disparaître sous les intrigues de partis. Il chercha donc à grouper les anciens membres de la société d'Etudes, dont plusieurs étaient devenus professeurs à l'Ecole cantonale, et le 6 mai 1849, à 8 heures du soir, dans une salle du Lycée — comme jadis — il faisait adopter, en une petite réunion de 12 personnes, les statuts qu'il avait préparés et ressuscitait en bonne forme la Société d'Etudes, à laquelle bientôt vint adhérer tout une phalange de nouveaux membres.

Ce n'étaient plus, en vérité, le petit cénacle de 1838, où se rencontraient des jeunes gens pleins d'ardeur et de rêves fous, partageant les mêmes illusions et unis par l'amitié ; en cette année 1849, des hommes faits se trouvaient en présence, plus instruits et mûris par l'expérience, mais aussi plus éloignés les uns des autres par les convictions, les intérêts ou la politique : un seul lien demeurait, entre eux, celui de l'étude et du désir de perfectionner leurs connaissances et leurs talents par la discussion, le travail en commun, la mutuelle critique. Et c'est chose admirable que de rencontrer, en un temps aussi agité, aussi secoué de troubles et de haines, les réunions bimensuelles très régulières et assidues de cette association dont rien n'affaiblit la studieuse sérénité.

Pourtant, on y abordait toutes sortes de questions brûlantes, depuis l'étude des moyens de réaliser une unité littéraire en Suisse romande jusqu'aux problèmes de l'Université fédérale et de la centralisation, où Daguet, en particulier, invoquant l'exemple de la république helvétique, se déclara nettement adversaire de l'unitarisme « qui étouffe la liberté, empêche les petits peuples de se dévelop-

per et détruit la vie intellectuelle. » Là, Sciobéret soumit à la critique de ses collègues les meilleures de ses nouvelles : *Le Valdôtan*, *Colin l'armailli*, *Marie la Tresseuse* ; Ayer les entretint de divers sujets de géographie comparée et de philologie ; Bornet leur donna lecture de son joli drame fribourgeois « *La fille d'Isidore* » ; Daguet faisait alterner les lectures des chapitres de son *Histoire suisse* avec des études philosophiques ou pédagogiques, sa *Notice sur Fries* et d'autres travaux, tandis que la plupart des sociétaires apportaient à chaque séance des œuvres inédites, des communications intéressantes, qu'il serait trop long d'énumérer ici. Comme par le passé, la Société d'Etudes voulut avoir son organe, et l'*Emulation nouvelle*, de 1852 à 1856, dont Daguet, assisté d'un comité de rédaction, dirigea les destinées, avec les mêmes caractères sous une forme un peu plus soignée, reste comme sa devancière le témoignage d'une activité intellectuelle intense que des temps plus paisibles n'ont hélas pas vu renaître !

Ce n'est point que les éléments eussent fait défaut, dans la suite, en notre pays : ceux de cette époque, à part Sciobéret et Bornet, peut-être, qui paraissent exceptionnellement doués, n'avaient ni plus de génie, ni plus de talents que les Fribourgeois d'autres générations ; leur bonheur et leur force ont été de subir l'ascendant d'un esprit clair, entreprenant, actif, capable de découvrir et de faire fructifier les aptitudes les plus modestes ! Ce beau mouvement intellectuel et littéraire est bien dû aux efforts de Daguet, à son patriotisme éclairé, à son zèle infatigable, et cet ardent promoteur des lettres n'eût-il par ses œuvres d'autres titres à la reconnaissance et à l'admiration de la postérité, cette influence seule lui en constituerait d'indiscutables !...

L'activité qu'il déploya ainsi est d'autant plus belle et méritoire qu'elle était désintéressée et ne s'exerçait point aux dépens de ses fonctions diverses ou de ses travaux personnels. La direction de l'Ecole cantonale, dont les professeurs, improvisés pour la plupart, étaient de valeurs

fort inégales, ses cours d'histoire, de pédagogie, ceux de philosophie qu'en 1855 il céda à Sciobéret, lui demandaient un travail soutenu ; en même temps, il publiait son *Histoire de la Nation Suisse*, traduction libre de celle de Zschokke à laquelle il avait fait de nombreuses adjonctions, il réunissait les instituteurs en d'intéressantes conférences, et il suivait assidûment les séances de la Société d'Histoire, dont il devint président en 1854 et où, en outre de divers chapitres de son Histoire suisse, il lut plusieurs études extrêmement documentées et attachantes. Enfin, élu député de la ville de Fribourg, en 1850, il siégeait au Grand Conseil, où il eut le double honneur de sauver le couvent des Cordeliers d'une sécularisation imminente et d'être le promoteur, à la mort du P. Girard, de cet hommage de reconnaissance nationale qui se traduisit par l'érection d'un monument au grand pédagogue.

Cependant les événements marchaient et ne paraissaient guère favorables aux travaux de l'esprit. Le Gouvernement poursuivait son système rigoureux et parfois despotique, faussant ça et là les élections, comprimant le clergé, gardant l'évêque en exil malgré les réclamations réitérées de tout un peuple. Un mécontentement sourd grondait partout ; la menace de coup de mains, de révoltes et de guerre civile planait sur le pays comme une brume opaque et persistante ; et les mesures de répression qui en étaient la conséquence, loin de calmer les esprits, rendaient impossible une appréciation équitable même des meilleures œuvres du pouvoir. Pourtant, il faut le dire, en dépit de ses excès, le régime radical a accompli d'heureux progrès, soit dans le domaine législatif, soit en créant d'utiles institutions, telles que la Caisse hypothécaire et la Banque cantonale, soit enfin en engageant les premiers pourparlers afin de relier Fribourg à Berne et à Lausanne par le chemin de fer. D'ailleurs, ses adversaires procédaient en leur tactique avec une égale passion et bien souvent avec un aveuglement plus nuisible que profitable à leur cause : témoin en soit la tentative insurrectionnelle de Car-

rard, qui, le 22 mars 1851, avec une poignée d'hommes résolus, crut, en braquant deux canons au sommet de la rue de Lausanne, se rendre maître de la ville et échoua lamentablement, donnant ainsi au Gouvernement l'occasion de se montrer magnanime à son égard.

Une manifestation bien autrement imposante et importante, l'année suivante, faillit battre en brèche sérieusement la confiance de la Suisse et même des radicaux fribourgeois : ce fut la fameuse journée de Posieux, le 24 mai 1852, où plus de 15.000 hommes, réunis dans un calme et un ordre parfaits, vinrent témoigner des véritables sentiments populaires. Cette belle assemblée, unique en nos annales, laisse un souvenir impressionnant de la vitalité de l'âme fribourgeoise ; mais, hélas, immédiatement après cette manifestation, quelques chefs conservateurs, à l'insu même de leurs collègues, tentèrent une démarche irréfléchie qui en a bien terni l'éclat lorsqu'elle fut révélée quelque vingt ans plus tard, en 1874. Ils renouvelèrent la faute fondamentale du Sonderbund, une erreur qu'en Suisse trop souvent ont commise les minorités mécontentes : l'appel à l'étranger ! Rien ne pouvait être plus néfaste à la religion et aux catholiques, en dehors même de toute autre considération, qu'une démarche de ce genre, alors que, précisément, les radicaux affectaient d'envisager comme une tutelle étrangère l'autorité spirituelle du Souverain Pontife ; et le trop célèbre « *Apperçu sur la situation de la Suisse* » adressé secrètement à Napoléon III quelques mois après son coup d'état du 2 décembre 1851, était plus qu'un geste malheureux : menaçant la Patrie commune d'une intervention quelconque de l'étranger, il reste injustifiable, quels que fussent les torts des autorités fédérales à l'égard des minorités catholiques !

Un autre événement inopportun, vint amoindrir l'effet de l'assemblée de Posieux de façon plus directe encore : je veux parler de l'insurrection du 22 avril 1853. Les bandes de paysans mal armés et indisciplinés qui envahirent le collège sous la conduite de Nicolas Carrard et du colonel

Perrier, donnèrent au parti conservateur tout entier une apparence révolutionnaire ou guerrière, et la facile victoire du Gouvernement rendit à celui-ci en un clin d'œil toute la vigueur que lui avait fait perdre son propre aveuglement.

Après Posieux, cependant, les chefs radicaux eussent dû réfléchir et tenter, par des concessions, d'apaiser l'opinion et de lui donner satisfaction. C'était sincèrement l'avis de Daguet qui, estimant qu'une minorité quelqu'éclairée qu'elle prétende être n'a pas le droit d'imposer sa volonté à tout un peuple, osa, en Grand Conseil, le 15 juin 1852, le dire ouvertement, en proposant le retour au droit commun et l'amnistie et en ajoutant que « *les concessions nécessaires ne seraient que des restitutions* ». Les exaltés du régime n'en jugeaient point ainsi ; on le lui fit bien voir ! Des menaces, des cris sous les fenêtres du Collège, où il habitait avec sa famille, des vitres crevées à coups de pierres, des injures de la garde civique, répondirent à cette motion concilia-trice. Et deux mois après ce discours, le Conseil d'Etat décidait que le directeur payerait à la caisse de l'Ecole normale, comme pension alimentaire pour sa famille, une somme équivalente à peu près à la moitié de son traitem-ment ! C'était la manière dont usait Julien Schaller, direc-teur de l'Instruction publique et dictateur de Fribourg, pour remettre à la raison et tenir en respect ceux qui s'écartaient de ses volontés absolues !...

Néanmoins Daguet ne modifia pas son attitude. Fonciè-rement attaché à ses principes, il n'imita pas les nombreux libéraux qui par dégoût du radicalisme et de ses excès, se ralliaient peu à peu au parti conservateur, mais il prit vaillamment une position intermédiaire et modérée que les échauffés des deux camps appelaient dédaigneusement la doctrine du « juste-milieu » ou des *mitous*, (par oppo-sition aux *ristous*, conservateurs et aux *grippious*, radicaux¹)

¹ Ces noms, usités en Suisse romande, prirent naissance dans les luttes de village à village en Valais. Cfr. Daguet, Histoire de la Confédération p. 569.

Assumant, en 1854, la rédaction du *Narrateur*, il entreprit de prêcher sans relâche l'apaisement : « *Il faut partir d'un principe, disait-il, et ce principe doit être le même pour tous : la liberté* ¹ ».

[Il songea même à rapprocher dans l'enseignement les éléments opposés de façon à permettre à l'Ecole Cantonale la formation d'aspirants à l'état ecclésiastique. Comme il s'en était ouvert à l'abbé Jean Gremaud, curé de Morlens, avec lequel il entretenait d'assez cordiales relations en dépit de la façon dont celui-ci avait malmené son Histoire suisse, il reçut une réponse catégoriquement décourageante :

« Vous me parlez de *fusion enseignante*, disait Gremaud, je ne la crois ni possible ni utile avec les éléments du Collège actuel. Il nous faut pour recruter le sacerdoce des professeurs *franchement et entièrement* catholiques ; or je ne crois pas que de tels hommes se trouvent dans le corps enseignant actuel. Vous même en particulier l'êtes-vous ? Je le voudrais et le désirerais, mais à vous juger par vos écrits, je ne puis pas vous regarder comme tel. Je vous dis cela en toute sincérité, et sans aucune intention de vous blesser. Si ce jugement était erronné, j'en serais enchanté ; puissiez-vous me détromper un jour. A l'occasion de la page 28 de votre notice ² sur la société d'Etudes, je vous ferai observer que si vous avez été attaqué, comme vous le dites là, des deux côtés opposés, c'est que vous n'êtes ni catholique ni protestant dans vos écrits et qu'ainsi vous mécontentez tout le monde. Vous me direz : *In medio stat virtus*, je vous répondrai : « *Qui non est mecum, contra me est* ». Je vais peut être trop loin ; mais vous aimez la franchise ; vous ne m'en voudrez pas. Au reste, si je touche à ce sujet, c'est que votre lettre m'y a amené. Pour ne pas donner à mes paroles une portée qu'elles n'ont pas, je dois ajouter que je suis loin de vous confondre, malgré ce que je viens de dire, avec certains professeurs de votre établissement. Vous méritez d'être estimé beaucoup plus qu'eux ; ne pas le reconnaître serait vous faire injure.

Je conclus, pour en revenir à l'enseignement, que mieux vaut un petit séminaire et un collège laïque ; le premier pour les parents

¹ *Narrateur*. N° 28, du 7 avril 1854.

² Allusion aux critiques (observations sur l'Histoire Suisse) de l'abbé Gremaud.

qui veulent une éducation religieuse avant tout, le deuxième pour ceux qui ne pensent qu'à la science et sont disposés à laisser la religion de coté. Ainsi au moins nous aurons des prêtres ; la fusion ne nous en donnerait guère, au moins à en juger par ce qui a eu lieu jusqu'à présent. » (5 avril 1856 p. 6) ^{1.}]

Les passions déchaînées s'entrechoquaient avec trop de violence pour que les conseils de sagesse et de modération ne fussent pas voués à l'insuccès, et Daguet ne devait pas tarder à éprouver sur sa personne la dureté impitoyable des revanches politiques !...

Un vent de réaction s'était mis à souffler sur toute la Suisse et s'était caractérisé notamment à Neuchâtel, en août 1856, par la tentative monarchiste qui faillit renverser le gouvernement républicain. Les intrigues du ministre prussien de Sydow et l'emprisonnement des insurgés mirent alors la Suisse à deux doigts d'une guerre avec la Prusse. En plein hiver, (1856—1857) sous le commandement du général Dufour acclamé cette fois par le pays unanime, nos bataillons s'en allèrent aux bords du Rhin ² ; un enthousiasme ardent, une belle solidarité nationale semblèrent un moment unir tous les cœurs ; les poètes chantèrent la liberté menacée et le courage guerrier, et H. F. Amiel, en particulier, dans l'appartement et au milieu de la famille de Daguet, au Collège de Fribourg, écrivit à cette occasion les immortelles strophes du « *Roulez-tambours !...* » Mais la menace céda devant le patriotisme des Suisses dont Daguet a retracé les nobles élans dans son livre « *L'enthousiasme des Suisses pour la cause de Neuchâtel* » et tout se fondit bien vite dans la mêlée des partis.

¹ Le passage entre [] a été omis à la conférence.

² De Fribourg, la batterie 13 mobilisa le 23 décembre et partit le lendemain pour Bâle où elle arriva le 27. Son commandant était le capitaine Hochstettler. Le bataillon 61 — commandant, le colonel Schorderet — se rassembla le 4 janvier 1857 et partit le 7 janvier occuper dès le 15 la ligne Bülach-Kaiserstuhl. Ces troupes, rentrèrent à Fribourg, la batterie le 31 janvier, le bataillon le 4 février.

En ce même décembre 1856 — le 7 décembre — les élections pour le renouvellement du Grand Conseil fribourgeois donnèrent une écrasante majorité aux conservateurs ; la constitution fut revisée et, le 15 juin 1857, un nouveau Conseil d'Etat fut élu, ayant à sa tête un libéral de 1830, converti par le régime radical aux idées conservatrices : Hubert Charles de Riaz, homme autoritaire mais habile politique et austère de mœurs, que sa belle culture classique désignait naturellement à la Direction de l'Instruction publique. L'Ecole Cantonale ne pouvait survivre au Gouvernement qui l'avait créée ; les maîtres le savaient et, les uns après les autres, ils s'en allèrent avant même qu'une solution intervînt ! Les élèves, eux-aussi, le pressentaient, et à la clôture de l'année scolaire, un jeune étudiant, au nom de ses camarades, adressa de touchants adieux à l'Ecole et surtout au Directeur, que tous aimaient infiniment.

Adieu, vaillante Ecole
 Au drapeau rouge et blanc !
 Sur ma frèle gondole
 Je m'éloigne en pleurant...

Ainsi s'exprima, en des vers plus émus que poétiques, le porte-parole des élèves, un jeune homme intelligent et ardent qui devint plus tard le protagoniste du conservatisme extrême : le chanoine Schorderet !

Hubert Charles rétablit le Collège sur le modèle d'avant 1848, avec ses classes littéraires auxquelles s'adjoint une section technique, et Daguet dut céder à l'abbé Wicky la direction de l'établissement.

Cependant, fort des promesses formelles qu'il avait reçues, l'historien se croyait autorisé à regarder l'avenir avec quelque confiance : le directeur de l'Instruction publique, en effet, lui avait annoncé, à plusieurs reprises son intention de le conserver à la chaire d'histoire¹. Mais

¹ Le 31 juillet 1857, H. Charles écrit à Daguet :

Monsieur le Directeur,
 Ainsi que j'ai été obligé de le faire pressentir le jour de la dis-

obéissant à diverses influences secrètes, estimant, disait-il « que le magistrat d'une petite démocratie ne doit pas risquer le succès d'établissements fort coûteux et la popularité du

tribution des prix l'enseignement du collège va être organisé sur un pied différent. Si mon projet est adopté, l'internat actuel sera remplacé par un internat beaucoup plus nombreux composé d'élèves fréquentant le collège ; ce dont je me fais un devoir de vous donner connaissance afin que vous puissiez prendre d'or et déjà (*sic*) les arrangements qui pourroient vous convenir, tout en vous annonçant que dans mes intentions une place vous est réservée, comme de juste, dans le nouveau collège.

Je vous prie, Monsieur le Directeur, d'agrérer l'assurance de ma considération distinguée

H. Charles, directeur de l'Inst. pub.

A cette lettre Daguet répondit en ces termes :

J'ai reçu votre lettre relative à l'internat et je m'empresse de vous répondre qu'à la fin 7bre je serai prêt à remettre à la personne que vous désignerez le local et le matériel qui s'y trouve.

Je congédierai pour cette époque aussi le personnel attaché à l'établissement.

Relativement à ma position personnelle dont vous voulez bien vous occuper dans votre missive, oserais-je vous prier de me dire quelle est *dans vos intentions* la chaire que vous me jugeriez propre à remplir, ainsi que les avantages qui pourraient être attachés à cette position..

Je tiens beaucoup à mon pays et mon vœu le plus cher serait d'être utile à la jeunesse fribourgeoise ; mais je suis père de famille et obligé de soigner d'autres intérêts que les miens propres.

Frappé, par le régime précédent, d'une très forte réduction de mon traitement primitif (1) pour avoir élevé la voix en Gd. Cl., et travaillé auprès des Commissaires fédéraux, dans l'intérêt de la justice et de la conciliation, en butte à diverses persécutions et même pendant quelques jours exposé à des périls très graves, dont les feuilles publiques de 1852 ont parlé, j'aurais bien quelques titres (à part un enseignement de plus de 20 ans) à la bienveillance d'un pouvoir qui s'est annoncé comme l'expression du vrai libéralisme. Vous êtes, à mes yeux, M. le Directeur, l'un des plus fidèles représentants de ce système et je ne doute point que si vos intentions viennent à prévaloir, je ne ressente les effets particuliers d'une protection qui semble toute naturelle dans la circonstance.

Daguet.

En note : ¹ Cette réduction a eu lieu de la manière suivante : Le Conseil d'Etat, deux mois après certain discours prononcé à

Gouvernement pour imposer au pays un homme, quel qu'il soit », H. Charles revint sur sa parole et Daguet fut éliminé en dépit de ses mérites, de sa notoriété et des importants services qu'il avait rendus aux lettres fribourgeoises. Moins que tout autre, Charles de Riaz eût dû l'oublier, lui qui avait suivi le mouvement de la première Emulation, qui connaissait Daguet de près et qui, au surplus, en fervent intellectuel, était mieux placé que quiconque pour l'apprécier à sa valeur. Il s'arrangea donc pour laisser deviner que son geste inélégant n'était point spontané et pour faire entrevoir comme possible une nomination future à la Direction d'une Ecole industrielle projetée. L'Ecole industrielle, on s'en doutait un peu, ne devait jamais voir le jour, du moins pas sous une forme indépendante, et l'historien eût été bien simple d'y trop compter...

l'occasion des pétitions de Posieux, a décidé que je payerais à titre de pension alimentaire pour ma famille à la Caisse de l'Ecole normale, une somme qui représente à peu près la moitié de mon traitement. De cette façon, j'ai l'air de recevoir ce que je ne reçois point en réalité.

Le 28 septembre 1857, H. Charles écrivait encore à Daguet :

Monsieur le Recteur,

J'espère que votre indisposition n'aura pas eu de suite. Toutefois si l'état de votre santé ne vous permettait pas de faire la communication indiquée dans mon office du 26 courant je vous prierais de vouloir bien la faire faire par M. votre suppléant.

J'espère que vous vous ferez inscrire pour la chaire d'histoire et de géographie, combinaison que j'ai cru devoir arranger d'une manière qui pût vous être utile et agréable.

En vous souhaitant un bon rétablissement je vous prie, Monsieur, de recevoir l'assurance de mon estime et de ma considération distinguée.

H. Charles.

¹ L'élimination de Daguet ayant fait le sujet de divers commentaires de presse, Hubert Charles écrivit le 29 octobre 1857, une longue justification à la *Gazette de Lausanne* disant entre autres : « Je désirais la nomination de M. Daguet, mais avec certaines garanties et surtout par manière d'essai... » Et plus loin : « Là-dessus, au lieu de me borner à écrire à M. Daguet, je suis allé

Mais ayant déjà goûté à la tristesse de l'absence, subissant cette attirance extraordinaire de notre vieille ville sur ses enfants, il préféra se bercer d'une illusion plutôt que de s'expatrier. Fidèle jusqu'au bout à l'Ecole cantonale qu'il savait perdue, il avait déjà refusé, en été 1857, la direction des écoles du Locle et il s'en remettait à l'esprit d'équité de ses concitoyens. Le Conseil communal le nomma professeur à l'Ecole secondaire des jeunes filles en septembre 1857, et l'année suivante, le Gouvernement le chargea de la direction de cette institution. Ce n'était pas un poste à sa taille : il pouvait aspirer à un enseignement plus élevé et plus complet ; et puis, cet homme ardent, passionné de l'idée de liberté, presque autoritaire dans la « *dictature des lettres* », manquait de l'énergie nécessaire pour tenir tête aux petites intrigues et aux rouerries dont usent volontiers, en tout temps, les maîtresses d'écoles secondaires : il ne réussit qu'à demi....

Entre temps, il publiait une édition nouvelle et entièrement remaniée de son *Histoire de la Confédération suisse*, qui lui valut maintes distinctions flatteuses et notamment le diplôme de chevalier de Saint Maurice & Lazare, que lui conféra le roi Victor-Emmanuel ; il donnait tout une série de monographies historiques et littéraires ; il partageait ses loisirs entre la Société d'histoire, la Société économique, les congrès pédagogiques et scientifiques, espérant toujours de sa patrie une position conforme à son talent et refusant successivement la direction du Collège de Porrentruy, le rectorat de l'Ecole cantonale de Saint-Gall, la direction des écoles de La Chaux-de-Fonds...

Enfin, en 1866, après huit ans d'une vaine attente, il prit le parti désespéré de quitter son cher Fribourg et s'en alla à Neuchâtel, où le Conseil d'Etat unanime venait

I lui faire part des obstacles et de la force d'inertie que je rencontrais, à mon grand regret ». La phrase citée dans le texte, est la conclusion de ces explications.

de l'appeler à la chaire d'histoire générale, d'archéologie et de littérature française de l'Académie récemment fondée.

* * *

Dans sa nouvelle résidence, où il devait enseigner pendant 27 ans, Daguet trouva l'appui et l'estime que lui avait refusés son Canton. Mais il n'avait plus, là-bas, les mêmes raisons d'activité intellectuelle : les société d'étudiants, Belles-Lettres, Zofingue, poursuivaient cet idéal d'étude qu'il avait voulu promouvoir à Fribourg ; la Société neuchâteloise d'Histoire, à laquelle il adhéra et dont il fut plusieurs fois président, était en pleine prospérité ; et surtout, quel que fût son attachement à cette ville d'adoption, les racines fribourgeoises étaient trop profondément enfoncées en son cœur pour qu'il trouvât le même zèle à communiquer ailleurs l'élan qu'il eût désiré donner à sa patrie ! La dernière étape de sa carrière apparaîtrait donc presque comme des années de retraite et de repos, s'il n'avait voué son infatigable ardeur à la cause des instituteurs romands, groupés en fédération depuis l'année 1864. Président de la société et rédacteur de son organe, l'*Educateur*, il y sema sans relâche les trésors de ses vastes connaissances et de son expérience, s'attachant par dessus tout à soulever, encore et toujours, cet enthousiasme patriotique dont son cœur débordait et qu'il garda aussi intense jusqu'au dernier souffle !

Hélas, jusqu'en cette sorte d'exil, Fribourg, qu'il regrettait toujours, devait lui causer encore bien des peines et des mécomptes. Ses compatriotes, obéissant à un particularisme aveugle, se séparèrent des instituteurs romands ; et s'il éprouva quelque douleur de comprendre combien, à se tenir à l'écart, sous prétexte de Religion et de Foi, notre canton s'affaiblit et se prive volontairement du droit et du devoir de se faire entendre de ses Confédérés, il eut bien plus de chagrin encore à constater que sa personne faisait l'objet de haines tenaces qui ne désarmaient pas et le poursuivaient sans répit...

Sans doute, exagérant cet idéal de liberté et d'indépendance qu'il avait soutenu toute sa vie, Daguet commit une faute grave lorsque, de prime abord, il se révolta contre le Dogme de l'Infaillibilité pontificale et adhéra un instant aux doctrines de Döllinger et des autres promoteurs du vieux-catholicisme, poussé à cette extrémité regrettable plus encore par dégoût du fanatisme intolérant des disciples suisses de Veuillot que par une réelle conviction ; sans doute encore, son initiation maçonnique, en 1871, était une incompréhensible aberration ! Mais ces erreurs furent passagères, et si elles froissaient nos sentiments religieux, il faut reconnaître cependant que les croyances de chacun sont affaire de conscience individuelle et que nous n'avons le droit ni de juger, ni surtout de condamner ! Les commentaires passionnés et injurieux de la presse conservatrice fribourgeoise, qui à cette époque croyait défendre une Religion de charité et de miséricorde en pratiquant la haine et la calomnie, étaient à coup sûr capables d'entraîner cet homme ardent à persévéérer dans l'erreur plutôt qu'à revenir à la vérité, [et je n'hésite pas à estimer plus généreux et plus chrétien l'imperceptible reproche que lui adressait à cette occasion un excellent prêtre, le chanoine Etienne Peroulaz¹, alors curé de Berne :

« ...Non, ami, ce n'est pas une divergence d'opinion sur tel ou tel point de croyance, ou sur le choix de tel ou tel moyen d'arriver au but que nous cherchons, qui pourra ruiner une affection qui dure depuis plus d'un demi-siècle. Autant vaudrait se brouiller parce que vous êtes plus chauve que moi, et moi plus gris que vous.

— Vous appartenez aux F. F. : je puis m'en étonner, le regretter peut-être. Mais je me dis : mon ami est libre ; il estime cela bien pourquoi cesserait-il pour cela d'être mon ami ? Je demande

¹ Le chanoine Peroulaz, bien que plus âgé que Daguet, lui était resté un très fidèle ami ; il avait été aumônier de l'école cantonale et en cette qualité, par sa présence d'esprit et son dévouement, il avait évité bien des malheurs lors du siège du collège par les insurgés de Carrard en 1853 et du combat de ceux-ci contre la garde civique.

pour moi la liberté, et je la refuserais aux autres. Tenez, mon ami, à mesure que je vais en avant, je trouve peu d'hommes plus libéraux que moi. J'avertis mes paroissiens de ne pas aller écouter Reykens... en les prévenant des conséquences naturelles qui en découleront ; mais je n'aime pas moins ceux qui y ont été, et je ne les excommunie ni de mon cœur ni de ma Religion. Et le Bon Maître a-t-il excommunié ceux qui ne voulaient pas croire à sa parole ? S. Jean VI. 67, 68. — et S. Luc IX. 54, 55, 56. J'ai toujours été frappé de ces deux actes de tolérance et je suis heureux de vous fournir l'occasion, en les cherchant, de vous servir de la magnifique édition diamant que vous avez bien voulu accepter de moi autrefois. »^{1]}

Daguet, d'ailleurs, était loin d'être un irréligieux ; moins aveuglés par la passion politique, ses détracteurs se seraient souvenus qu'à mainte reprise, en ses écrits, il a affirmé sa foi ; ils auraient surtout pu se rappeler que, quelques années auparavant, en 1865, au Congrès des sciences sociales de Berne, il avait eu le courage, malgré et contre un tapage hostile, de soutenir que « *la morale véritable ne peut reposer que sur Dieu et la Religion chrétienne* ». Et puis, ils n'auraient point dû oublier — ces Fribourgeois, qui le blâmaient si fort ! — que Daguet était éloigné du

¹ Le passage entre [] a été omis à la conférence. Cette lettre du chanoine Peroulaz est sans date, mais, d'après son texte, remonte évidemment aux années 1871 ou 1872. Elle doit être, probablement, postérieure à une autre lettre du 11 juillet 1872, d'où j'extrais le passage suivant relatif précisément aux attaques dont Daguet fut l'objet à cette époque :

« ...Je ne veux pas que, dans cette circonstance la main de l'ami manque à l'appel, et s'abstienne de venir serrer la vôtre. Je ne connais pas l'attaque, puisque je ne lis pas *La Liberté* ; mais je sais ce dont on est capable. — Quant à votre entrée dans la F. M. : je puis peut-être la regretter dans le for de ma conscience, mais je ne suis pas votre juge, je suis votre ami, et de même que je demande liberté pour moi, je laisse la liberté aux autres. — Plusieurs de mes actes ont été jugés très sévèrement, alors que si l'on avait été au courant des circonstances, on aurait été plus équitable ; je laisse donc à chacun le droit de voir ce qu'il a à faire dans la situation qui lui est donnée, et je ne le juge pas témérairement. »

sol natal et que, s'il eût vécu dans son milieu naturel, dans l'ambiance chaude du terroir, dans l'atmosphère fidèle de sa ville bien-aimée, il eût cédé peut-être moins facilement à cet égarement passager de son orgueil et de son libéralisme mal interprété...

L'amertume que lui causèrent ces polémiques aux-quelles il eut le tort de répondre, devait hélas se renouveler encore. Les radicaux fribourgeois qui, en cette affaire, avaient naturellement pris fait et cause pour lui ne tardèrent pas, à leur tour, à lui prouver une fois de plus que « les absents ont toujours tort ! » Lorsque, en 1882, avec sa conviction patriotique et ce sens fédéraliste qu'un historien suisse ne peut manquer de puiser en ses études, il se déclara nettement adversaire du fameux secrétaire fédéral de l'Instruction publique — le *bailly scolaire*, le *Gessler scolaire*, comme il l'appelait, et que, du reste, le peuple suisse eut la sagesse de rejeter — il eut à subir, par l'organe du *Confédéré*, bien des coups d'épingles, puis d'amères critiques et de pénibles attaques...

Ainsi, les Fribourgeois semblaient ne se souvenir de sa valeur et de ses mérites que pour le poursuivre en son exil d'une sorte d'hostilité persistante, comme s'ils eussent cherché à s'excuser de cette façon à leurs propres yeux de l'ostracisme dont il était frappé...

Et pourtant cet excellent patriote, que tout Neuchâtel aimait et appelait familièrement « le père Daguet », n'en gardait point rancune à son cher pays ; il oubliait, bien qu'il en souffrit, la malice des hommes pour ne songer plus qu'à la douceur des choses. Il revenait volontiers revoir la bonne tour de St. Nicolas et le couvent des Cordeliers où il avait appris à connaître et à aimer le P. Girard ; et nos rues tranquilles aux pavés inégaux, nos vieilles demeures aux fenêtres closes, lui parlaient du Passé : du passé lointain qu'il lisait dans l'Histoire, du passé plus proche de son enfance, de sa jeunesse, de ses premiers travaux, de ses espoirs, puis de ses désillusions ! Alors, les larmes aux yeux, presque dévotement, il savourait de ces « *petits pâtés* » dont

la célébrité locale fut si grande, ou bien la bonne *fondue*, dont les longs fils crémeux s'enlaçaient amicalement dans les fils d'argent de sa barbe vénérable... Et l'exilé goûtait avec délices l'arôme pénétrant des toutes petites choses de chez nous qui lui apportaient comme la sensation d'une légère caresse de la Patrie...

D'excellents amis, qui connaissaient et appréciaient les qualités de son cœur, restaient cependant fidèlement dévoués à Daguet et, par une correspondance active, le tenaient au courant des événements petits et grands de la vie fribourgeoise. Discussions politiques, activité des sociétés locales, travaux publiés et progrès réalisés, conseils demandés ou renseignements fournis, tout défilait en ces lettres, que tour à tour lui adressaient le bon doyen Chenaux de Vuadens, le P. Cordelier Nicolas Raedlé, le conseiller d'Etat H. de Schaller, l'abbé de Ræmy, l'archiviste J. Schneuwly — un ancien élève très attaché —, l'abbé Jean Gremaud — moins intime peut-être mais toujours cordial et franc — et d'autres encore qu'il serait trop long d'énumérer ici...

On trouve en cette correspondance, en bonne partie conservée¹, des pages charmantes d'abandon, de très intéressants et curieux renseignements et des réflexions fort suggestives. Qu'on me permette de citer, entre autres, les appréciations de deux de ces amis lorsqu'en 1889, à la fondation de notre Université, Daguet fut encore une fois oublié ou mis de côté.

« Je vous remercie de vos félicitations au sujet de ma nomination — lui écrivait, le 15 octobre 1889, le professeur Gremaud — cela surtout parce que je sais qu'elles sont sincères, malgré nos divergences d'opinions sur certains points. Je puis vous dire sin-

¹ Les innombrables lettres reçues par Daguet sont entre les mains de son petit fils, M. Pierre Favarger, avocat à Neuchâtel, qui a eu l'extrême amabilité de me communiquer ces intéressants dossiers. Je tiens à lui exprimer ici une fois de plus toute ma reconnaissance.

cèrement aussi que c'est avec plaisir que je vous aurais adressé les mêmes félicitations si... Vous me comprenez ; le malheureux 1848 n'est pas oublié...

Et l'archiviste Schneuwly, plus catégorique encore :

« Malgré tous les crimes que vous mettez à votre passif, je crois que les organisateurs de l'Université auraient au moins dû vous faire des offres. Ils n'auraient rempli qu'un devoir. C'est un sentiment qui est partagé par la plupart de vos élèves, même de ceux qui sont devenus les coryphées d'aujourd'hui, témoin le chanoine Schorderet... (3 novembre 1889).

Sans doute, en raison de son âge, l'historien n'eût point accepté une nouvelle chaire universitaire, mais on peut supposer que ce tardif hommage venu de Fribourg eût été infiniment doux à son cœur!... Ainsi, cet homme, que l'Université de Berne avait proclamé docteur honoraire en 1866, que nombre de sociétés savantes, suisses ou étrangères, avaient tenu à combler de distinctions, que la France, en 1880 avait promu au grade d'officier d'Académie, que Neuchâtel, en 1893, lorsqu'il prit sa retraite, nommait professeur honoraire et gratifiait d'un beau souvenir, ce savant estimé partout, devait mourir loin de sa terre natale, comme oublié de ses compatriotes, sans même avoir reçu de la Haute Ecole fribourgeoise un témoignage de respect et d'honneur, un titre de Docteur honoris causa ou de professeur honoraire, qu'il avait cependant bien mérité — quelles que fussent ses opinions politiques — par la probité de ses travaux et, surtout, par ses efforts pour éléver le niveau intellectuel de sa petite patrie cantonale...

Chargeé d'ans, malade, « tiraillé parfois — comme il l'écrivait lui-même à un prêtre de ses amis¹ — par ses scrupules religieux et ses aspirations libérales », et retrouvant, en tous cas, dans ses méditations les principes et les consolations de son éducation chrétienne, il attendit tran-

¹ Lettre à l'abbé Ch. de Raemy, alors curé de Bourguillon en février 1884.

quilement la fin de ses jours, entouré de sa famille, à Couvet, mettant une dernière main au plus cher de ses ouvrages, à ce volumineux *Père Girard et son temps*, qui semble être son œuvre capitale. Il s'éteignit le 20 mai 1894 après de longues souffrances¹; et, tandis que, sur sa tombe encore ouverte, le doyen Berset, curé de Neuchâtel, disait les dernières prières et rappelait ses qualités morales et religieuses, tandis que MM. Lecoultrre, recteur de l'Académie, Jean Berthoud, Philippe Godet et Louis Favre célébraient tour à tour le professeur, l'ami, l'historien et le pédagogue, un père Cordelier — Mgr Jaquet — lui apportant l'adieu suprême des Fribourgeois, émettait, au souvenir des vicissitudes de cette vie agitée, le vœu que l'avenir ne confondît plus les questions politiques avec les questions scolaires...

Depuis lors, plus d'un quart de siècle s'est écoulé. Daguet dort son dernier sommeil dans le petit cimetière de Couvet... Et pourtant il se survit dans ses œuvres : son nom demeure à côté des noms de Jean de Muller, de Zschokke, de Vulliemin, de tous ceux qui ont chanté la Patrie et contribué à la faire aimer davantage en racontant son Passé !...

Vue à distance, sa carrière apparaît du reste avant tout comme une carrière d'éducateur, non pas seulement parce qu'il enseigna l'histoire sa vie durant, ou qu'il dirigea des établissements d'instruction, non parce qu'il consacra aux instituteurs romands les loisirs et les peines de ses trente dernières années, mais surtout parce que, à Fribourg, comme à Porrentruy, comme à Neuchâtel, il a poursuivi le même but et le même idéal : imprimer à la jeunesse l'élan du patriotisme, du travail, du culte des lettres !... Sans chercher le moins du monde à nier ou à cacher ses fai-

¹ Daguet mourut en chrétien, muni des derniers sacrements de l'Eglise, assisté par le curé de Fleurier et entièrement reconcilié avec Dieu.

blesses, ses petits côtés ou ses erreurs, j'estime donc que Fribourg lui doit le souvenir qu'un pays accorde à ceux de ses enfants qui lui ont fait honneur. Il a su prouver, en faisant naître et prospérer l'*Emulation*, que notre bonne terre, autant et mieux qu'une autre, peut faire germer les talents littéraires, et c'est là, au sens fribourgeois, un beau titre de gloire que nul ne saurait lui contester !

D'ailleurs des vicissitudes de sa carrière, un exemple ou une leçon se dégagent, par quoi je voudrais conclure ! S'il a été méconnu injustement si longtemps, les passions politiques, plus que l'indifférence de ses concitoyens, en sont cause. A l'heure présente où, grâce à Dieu, les vrais Fribourgeois confondent, dans un même amour de la Patrie et dans un même désir de progrès, les infimes divergences d'opinions qui les séparent à peine, nous pouvons mieux que jamais nous souvenir que les excès de l'esprit de parti affaiblissent et surtout qu'un pays s'honore lorsque, reconnaissant et appréciant la valeur de ses enfants, il sait préférer, malgré leurs imperfections possibles, aux lumières qu'un étranger n'apporterait que par intérêt, les services qu'ils rendent par amour et par patriotisme !...